



## Termes de références

pour les services d'un prestataire en communication et production audiovisuelle

<b>Projet :</b> Programme de renforcement des capacités des acteurs du développement local – CapDeL - Démocratie participative & Développement local	
<b>I. INFORMATION GENERALE</b>	
<i>Intitulé de la mission :</i>	❖ <b>Réalisation de 5 capsules vidéo pour la sensibilisation sur les risques de catastrophes naturelles et anthropiques (risques majeurs) : incendies de forêt – Séismes – Inondations – Risque industriel (technologique) – Incendies de palmeraies</b>
<i>Durée du contrat :</i>	<b>04 mois</b>
<i>Durée de la mission :</i>	45 jours
<i>Lieu :</i>	Alger
<i>Date prévue de début :</i>	22 juin 2021
<i>Superviseur :</i>	Chargé de communication en coordination avec le Directeur National du Projet

<b>II. CONTEXTE DU PROJET</b>
<p>Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD Algérie) a lancé en partenariat avec le Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire (MICALAT) et le soutien de l'Union européenne, le programme « CapDeL – Démocratie participative &amp; développement local », dont l'objectif est le renforcement des capacités des acteurs du développement local, pour améliorer la gouvernance communale, la gestion des services publics (modernisation de l'administration), le développement économique local, et la gestion des risques environnementaux au niveau local. Ce Programme est mis en œuvre dans 8 communes pilotes réparties sur le territoire national : Babar – El Khroub – Djemila – Messaad – Djanet – Timimoun – Ouled ben Abdelkader - Ghazaouet.</p> <p>Ce programme rentre dans le cadre des réformes institutionnelles en Algérie et rejoint la vision et la volonté des pouvoirs publics d'aborder le défi majeur de la promotion d'un développement local durable, intégré et inclusif, avec une approche novatrice qui promeut la participation citoyenne et le travail commun des acteurs locaux et des différents niveaux de gouvernance.</p> <p>La Gestion des Risques Majeurs au niveau local est à ce titre, une des 4 composantes principales du CapDeL, qui vise à appuyer les collectivités locales, notamment, les communes pilotes du Programme à renforcer la résilience de leur territoire face aux crises et catastrophes naturelles, et à intégrer la dimension des risques dans leur planification du développement local afin d'en assurer la durabilité.</p> <p>A cet effet, le PNUD a mobilisé une expertise internationale chargée de construire un système de renforcement des capacités permanent et durable au profit de la Protection Civile algérienne, qui puisse consolider, tant au niveau national qu'au niveau local, une approche d'intervention basée sur la prévention, la planification et la réaction rapide aux catastrophes naturelles et anthropiques.</p>

Dans ce sens, un programme de renforcement des capacités de la Protection Civile algérienne dans la prévention et la gestion des risques de catastrophes au niveau local a été initié, et ce en promouvant le passage **d'une culture de l'urgence à une culture de la prévention**, et en augmentant la résilience du territoire et de la population, à savoir, la capacité de réagir et mitiger les effets et les impacts que les catastrophes naturelles et anthropiques ont sur la vie des communautés.

De plus, le CapDeL prévoit également la mise en œuvre d'un plan de **communication et de sensibilisation de la population locale sur la prévention et la prise de conscience sur les risques et catastrophes potentiels**, et d'améliorer la communication et la coordination entre les différents acteurs sur le volet « Risques ».

### Objet de la consultation

Le PNUD Algérie lance une consultation pour la sélection d'un prestataire qui se chargera de la réalisation de 5 vidéos de type « motion design » pour la sensibilisation de la population sur les risques majeurs et l'attitude à adopter avant, pendant et après la survenue d'une catastrophe naturelle ou anthropique. Les 5 principaux risques majeurs auxquels l'Algérie est exposée sont : 1 – les séismes ; 2 – les incendies de forêt ; 3 – les inondations ; 4 – les risques industriels (technologiques) ; 5 – le risque incendie des palmeraies

## III. TACHES ET RESPONSABILITES

### RESUME DE LA MISSION

- Pour réaliser ces capsules, le PNUD souhaite engager une agence de communication ayant une expertise pertinente, et qui aura pour mission :
- **La conception et la réalisation de 5 capsules vidéo** en motion design d'une durée allant de 2 mn 30 à 3 mn 30 chacune, avec les contenus suivants :
  - Capsule 1 – Le risque sismique** : définition d'un séisme – la carte sismique de l'Algérie – précaution avant un séisme – attitude pendant le séisme – attitude après le séisme (voir le contenu pour ce risque dans l'Annexe 1) ;
  - Capsule 2 – Le risque inondations** : explication du phénomène – les causes – la prévention – que faire pendant une inondation – que faire après une inondation ? (voir le contenu pour ce risque dans l'Annexe 2) ;
  - Capsule 3 – Le risque incendie de forêt** : qu'est-ce qui les provoque – la prévention – l'attitude pendant l'incendie ; l'attitude après l'incendie (voir le contenu pour ce risque dans l'Annexe 3) ;
  - Capsule 4 – Le risque industriel (technologique)** : Définition – que faire en cas de catastrophe – que faire après la catastrophe ? (voir le contenu pour ce risque dans l'Annexe 4)
  - Capsule 5 – Le risque incendie des palmeraies** – la prévention – l'intervention (voir le contenu pour ce risque dans l'Annexe 5)

### Caractéristiques

- Type de vidéo : animations graphiques de type motion design
- Durée de chaque vidéo : 2 mn 30 à 3 mn 30 ;
- Les concepts doivent être compréhensibles, expressifs, créatifs ; captivants, pour capter l'attention d'une cible jeune, par exemple ;
- Le prestataire est tenu de faire une recherche thématique pour définir : les choix graphiques, les couleurs, la musique pour distinguer chaque séquence de la vidéo (attitude avant, pendant, après une catastrophe) ;

- La musique utilisée dans chaque capsule doit être libre de droits d'auteur ;
- Le prestataire doit être détenteur de la propriété des créations graphiques utilisées dans la réalisation des vidéos ;
- Chaque séquence de la vidéo doit être accompagnée d'un texte et d'une voix off ;
- Pour chaque vidéo réalisée, le prestataire doit prévoir dans son offre une version en langue arabe et une en langue française ;
- Langue Amazigh : Le prestataire prévoir une traduction de la voix off en Tamazight dans ses variantes régionales
  
- **Les cibles principales de la campagne sont :** personnes âgées de 10 à 45 ans.
  
- **Canaux de diffusion :**
- Web et réseaux sociaux.
- Chaines TV.

**Format :** Web, TV et réseaux sociaux ;

#### **PRINCIPALES TACHES**

Pour la réalisation de sa mission, le prestataire aura pour principales tâches :

- a) L'adaptation des contenus et messages sur les 5 risques fournis pas le Projet en contenus de communication (Annexes 1 à 5) ;
- b) La définition du choix graphique, artistique, piste créative et script pour l'ensemble des vidéos ;
- c) La rédaction des synopsis, des scripts, des scénarii, de la recherche visuelle, réalisation du story-board, création de l'animatique ;
- d) Présenter un avant-projet de vidéo (ou d'une partie de la vidéo) avec l'animation, le texte et la voix off ;
- e) La réalisation du produit final après débrief et validation des différentes étapes ;

#### **IV. PRODUITS ATTENDUS (LIVRABLES) ET CHRONOGRAMME PREVISIONNEL**

Les vidéos (capsules) : la qualité de compression requise est (SD, HD, HDV) et une fourniture aux formats MP4, WMV, FLV et AVI est requise.

Les vidéos doivent être accompagnées d'un certificat de propriété intellectuelle de toutes les images, et tous les éléments sonores qui la composent.

<b>Livrables</b>	<b>Durée</b>	<b>Mode de diffusion prévu</b>	<b>Date de livraison</b>
1. Choix graphiques et scripts des vidéos	20 jours à partir de la date de notification de l'adjudication de la prestation	-	-
2. Capsule vidéo 1 : <b>Le risque sismique</b>	2 mn 30 - 3 mn 30 max	Réseaux sociaux + TV	30 juillet 2021
3. Capsule vidéo 2 : <b>Le risque inondations</b>	2 mn 30 - 3 mn 30 max	Réseaux sociaux + TV	30 juillet 2021
4. Capsule vidéo 3 : <b>Le risque incendie de forêt</b>	2 mn 30 - 3 mn 30 max	Réseaux sociaux + TV	30 juillet 2021

5. Capsule vidéo 4 : <b>Le risque industriel (technologique)</b>	2 mn 30 - 3 mn 30 max	Réseaux sociaux + TV	30 juillet 2021
6. Capsule vidéo 5 : <b>le risque incendie dans les palmeraies</b>	2 mn 30 – 3 mn 30 max	Réseaux sociaux + TV	30 juillet 2021
7. Traduction de la voix off en Tamazight (dans ses variantes régionales)	NA	NA	Après finalisation des vidéos

## V. QUALIFICATIONS

<i>Expérience</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La présente mission s'adresse aux agences de communication et de production audiovisuelle ayant des compétences confirmées et disposant d'au moins 5 ans d'expérience dans la réalisation de films audiovisuels et d'animations et de spots publicitaires et de conception graphique ;</li> <li>• Le prestataire devra être en mesure de justifier de la réalisation de contenus vidéo en motion design déjà diffusés ;</li> <li>• Excellente maîtrise de l'ensemble des étapes de la réalisation de contenu vidéo motion design et de conception graphique ;</li> </ul>
<i>Méthodologie de travail</i>	<p>Le prestataire devra, à travers sa méthodologie de travail démontrer sa bonne compréhension de la mission et présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les modalités de réalisation des travaux, objets de ces termes de références,</li> <li>- Un planning de réalisation des livrables</li> </ul> <p>Il est attendu du prestataire d'adopter une approche basée à la fois sur l'écoute et la collaboration permanente, en coordination avec l'unité de gestion du Projet CapDeL.</p>
<i>Validation des supports</i>	<p>La validation des supports sera effectuée par le Directeur National du Projet et le PNUD. Le prestataire devra apporter tous les changements et modifications suggérés (autant de fois que nécessaire).</p> <p>Le prestataire devra suivre, pour l'élaboration de chaque support, les étapes de validation suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Validation du script</li> <li>- Validation du draft</li> <li>- Validation finale du support.</li> </ul>
<i>Innovation</i>	<p>Le prestataire doit démontrer une grande capacité créative et être en mesure de proposer des idées et produits et concepts innovants en phase avec l'objectif et la nature de la campagne de sensibilisation, notamment en termes de scénario, de graphisme, séquençage, d'ambiance, etc.</p>
<i>Visibilité</i>	<p>La visibilité du Projet et des partenaires doit être assurée sur les supports réalisés avec l'affichage des logos (drapeaux) du Projet et des partenaires.</p>
<i>Mesures de prévention et de protection sanitaires</i>	<p>Il sera attendu du prestataire de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires de prévention et de protection sanitaires liées à la COVID-19, y compris à travers des aménagements sur les lieux de travail, en mettant à disposition de l'ensemble des intervenants des masques, gants et gel hydroalcoolique, et ce en conformité avec les directives des autorités en la matière. Cette exigence conditionnera la validité de l'offre</p>

## VI. DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE

Les soumissions devront être présentées en offre technique et offre financière distinctes

### **OFFRE TECHNIQUE**

Le prestataire devra :

- Citer au moins 3 références récentes de réalisations et fournir un lien ou sur un autre support, sur lesquels il serait possible de visualiser son savoir-faire, ses compétences et sa capacité à proposer des idées et produits innovants en phase avec cette mission
- Présenter les CV et press books des ressources humaines qu'il compte mobiliser pour la réalisation de sa mission ;
- Proposer sa méthodologie de prise en charge de sa mission et son planning de réalisation (1 page max)
- Présenter 1 propositions de scénario et de story-board pour chacun des livrables.

### **OFFRE FINANCIERE**

L'offre financière doit être forfaitaire pour la réalisation des produits attendus (livrables) avec le détail des coûts pour chaque livrable. L'offre doit être exprimée en Dinars algériens.

## VII. CRITERES D'EVALUATION DE L'OFFRE

Les offres seront évaluées en deux étapes selon les critères suivants :

### **A. EVALUATION TECHNIQUE**

<b>Critère technique</b>	<b>Note</b>	
1	Références professionnelles pour des réalisations du même type ou autres (nombre et qualité de vidéos réalisées et supports imprimés)	15
2	Note méthodologique et délais de réalisation des capsules vidéo	10
3	Concepts et scénario des capsules vidéo	40
4	Expérience de l'équipe dédiée au projet.	05
Total		70

### **B. EVALUATION FINANCIERE**

Les offres qualifiées ayant obtenues 70% du total des points à l'évaluation technique passeront à l'évaluation financière. Chaque offre financière (F) recevra une note financière (NF) calculée par comparaison avec l'offre financière la moins distante (Fm) de la manière suivante :  $NF = 100 \times Fm / F$  (F étant le prix de l'offre financière).

### **C. NOTE GLOBALE**

Les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique et 30% pour la proposition financière), pour aboutir à une note globale (NG). Le marché sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note globale (NG) pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité).

## VIII. DEPOT DES CANDIDATURES

Les prestataires intéressés sont priés de faire parvenir leur offre, comprenant tous les documents susmentionnés, à l'adresse email : [algeria.procurement@undp.org](mailto:algeria.procurement@undp.org) en indiquant comme objet « **Prestataire en communication** –Projet : « Programme CapDeL – Démocratie participative – développement local ».

*Le PNUD se réserve le droit de vérifier toutes les informations fournies et d'écartier toute soumission ayant fourni des informations erronées ou incomplètes.*

Toute demande de clarification doit être transmise par écrit, ou par voie électronique à l'e-mail indiqué ci-dessus. Les réponses aux demandes de clarifications seront communiquées par écrit ou par voie électronique à tous les soumissionnaires, sans que la source de la requête ne soit mentionnée.